

UN NON-SENS QUI FAIT « BALISER » !

Depuis plus de 30 ans, l'équipe des sentiers de COREPHA arpente la Chartreuse pour entretenir et valoriser les sentiers de randonnée de notre commune. Une à deux fois par semaine, toute l'année, ces bénévoles parcourent la montagne, débroussaillent, tronçonnent, améliorent les quelque 130 km des 12 sentiers qui font le bonheur de tous les marcheurs. Tout en alliant le plaisir de la marche, d'être dans la nature, d'être ensemble, ils font un superbe travail pour que chacun puisse profiter de notre bel environnement.

Mais les baliseurs de COREPHA vivent-ils leurs derniers jours ?

Jusqu'à présent, par le biais d'une convention, la CAPV subventionnait à hauteur de 3 500 € l'activité sentier de COREPHA ; une somme qui venait en complément de la subvention municipale. Cette convention risque de ne pas être renouvelée car le Pays Voironnais semble vouloir lancer un appel d'offre pour l'entretien des sentiers. Ainsi, une société privée d'espaces verts pourrait être responsable de l'entretien des sentiers de Voreppe.

Quand un arbre tombe en travers d'un chemin, très vite, du fait de leur présence régulière sur le terrain, les bénévoles du groupe des sentiers interviennent. Aucune structure privée ne pourra jamais avoir leur réactivité et leur qualité de travail. Et encore moins pour 3 500 € par an.

Sur les plans économique et qualitatif, la CAPV a donc tout intérêt à garder sa convention avec COREPHA.

L'entretien des sentiers de randonnée est un élément de valorisation touristique du territoire et une façon d'encourager les habitants à découvrir leur environnement. C'est une bonne chose que le Pays Voironnais s'en préoccupe au nom de sa compétence Tourisme. Mais la mise en concurrence est-elle une solution pertinente quand une association locale donne pleine satisfaction ?

Pourquoi le délégué au tourisme à la CAPV, qui est un élu de la majorité de Voreppe, n'a-t-il pas réagi face au non-sens de cette initiative ?

Nous avons compris que COREPHA a rencontré le maire déjà à deux reprises, et nous découvrons ce sujet par le bouche-à-oreille, là où nous devrions porter la voix unie des élus de Voreppe pour défendre une solution qui fonctionne.

Comment faire si peu cas de l'investissement humain de ces bénévoles, de leur plaisir de faire œuvre commune dans l'intérêt de tous ?

Si notre inquiétude n'a pas lieu d'être, alors il faut le dire ; si elle est justifiée, Mesdames, Messieurs de la majorité, agissez !

Le groupe VoreppeAvenir
<http://VoreppeAvenir.fr>

2022 SOUS DE MEILLEURS JOURS !

En ce début d'année 2022 nous souhaitons à l'ensemble des habitants de Voreppe une très bonne année. Une année que nous voulons tous sans pandémie, pleine d'espérances et de joies simples pour nous et nos proches.



Au 1^{er} janvier 22 nous avons pris connaissance des chiffres issus des derniers recensements qui fixent la population totale de Voreppe. Selon l'Insee, ce chiffre au 1^{er} janvier 2019 et en vigueur au 1^{er} janvier 2022 est de 9 648 habitants. En 2013, ce chiffre, le plus haut sur la décennie, était de 10 146. En 6 ans, nous avons perdu 498 habitants. On est donc bien loin des fantasmes et des rumeurs selon lesquels les objectifs de la municipalité seraient de faire croître Voreppe à 10 000 habitants !

Nous devons prendre acte de cette érosion de notre population et nous interroger sur les causes et les conséquences de ce changement démographique.

Entre 1975 et 1982, la variation annuelle de population était de +4.1% par an dont 3.2% liée à un solde positif d'arrivées sur la commune.

Toutes ces nouvelles personnes ont fait de Voreppe une ville dynamique, participant ainsi à sa prospérité économique et commerciale, créant et insufflant des associations sportives et culturelles, avec des enfants nombreux qui sont allés dans les écoles, le collège...

40 ans après cette forte impulsion démographique, nous constatons un vieillissement de notre population, un nombre de naissances en baisse, des logements avec des compositions familiales en nette diminution.

Entre 1975 et 1982 Voreppe a su gérer une augmentation de + 30% de sa population, avec de nouveaux équipements, de nouvelles écoles. Il n'est pas impossible en 2022 de tenter de stabiliser la population.

Nous avons les infrastructures, un environnement naturel attractif, une facilité d'accès aux diverses mobilités (gare ferroviaire, transports urbains collectifs, réseau routier...) pour permettre les déplacements, une zone économique favorable à l'emploi avec Centr'Alp.

L'enjeu crucial est de permettre à toutes les générations, à toutes les catégories socio-professionnelles de trouver sur la commune des variétés, des typologies de logements répondant à leurs aspirations et à leurs capacités financières.

Nous ne pouvons pas laisser décroître de façon forte nos habitants au risque de faire de Voreppe une ville sans âme, sans vie sociale, sans prospérité.

Il faut continuer à permettre à tous ceux qui le souhaitent de résider à Voreppe tout en préservant un cadre de vie attractif, respectueux des espaces naturels, préservant la biodiversité, économe en foncier.

Vos élus de Vivons Voreppe 2020